



Février 2020

## Bilan 2019 du GPROCT de la région PACA

### 1. Les modalités d'organisation et de fonctionnement du GPROCT

#### a) CROCT

- Arrêté portant composition du CROCT du 18 juillet 2017 (renouvellement du collège des partenaires sociaux et des personnes qualifiées en juillet 2020).
- Réunion d'installation le 7 septembre 2017
- Dates de réunions du CROCT 2019 : 13 juin 2019 et 28 janvier 2020 (report de la réunion plénière du CROCT de décembre 2019)
- Dates de réunions du CROCT 2020 : 11 juin et 8 décembre 2020

#### b) GPROCT

- réunions 2019 : 16 mai et 7 novembre
- réunions exceptionnelles 2019 : 7 février et 28 février
- programmation 2020 :
  - o GPROCT spécifique : 26 mars
  - o GPROCT plénier : 14 mai et 3 novembre

### 2. et 3. Les thèmes et actions traitées au sein du GPRO en 2018 et les éventuelles orientations/avis émis

Les travaux du GPROCT en 2019 ont été consacrés à :

- la mise en œuvre et le suivi des travaux de 4 commissions techniques :
  - o Commission n° 1 – Culture de prévention
  - o Commission n° 2 – QVT, Maintien dans l'emploi
  - o Commission n° 3 – Pilotage et ressources
  - o Commission n° 4 – Services de santé au travail
- la présentation des thèmes suivants :
  - o Bilan 2018 de l'activité des services de santé au travail
  - o Instruction relative aux CPOM
  - o Orientations 2020 sur la transversalité santé travail/santé publique/santé environnementale
  - o Expérimentation d'une plateforme sur le maintien dans l'emploi et la désinsertion professionnelle menée par l'Assurance Maladie.

<b>Commissions du GPROCT</b>	Commissions co-animées par la DIRECCTE et la CARSAT dont la finalisation des travaux est prévue pour la fin de l'année 2020.  <b>Commission technique n° 1 – Culture de prévention</b> « Prévention des risques professionnels, intégration de la santé au travail dans la formation initiale et continue » Thématique retenue : <i>formation/information comme levier de prévention des risques professionnels</i>
------------------------------	---

Participants : représentants de la CFE-CGC, CGT, FO, CPME, MEDEF, U2P  
La commission s'est réunie 4 fois entre avril et novembre 2019 à la DIRECCTE.  
La mission de cette commission consiste, après une phase d'inventaire des dispositifs de formation en matière de prévention des risques professionnels de la région Paca, en l'analyse des données portées dans un tableau synthétique. Nécessité d'un travail commun pour dégager des priorités d'actions, promouvoir les dispositifs de formation existants et élaborer des préconisations en vue de la construction du PRST 4.

Méthodologie adoptée par les membres de la commission :

- Outil mis en place : tableau synthétique des dispositifs de formation nationaux/régionaux sur le champ de la prévention des risques professionnels, à compléter par les partenaires sociaux, les acteurs institutionnels...
- Diffusion/promotion de l'information
- Présentation des dispositifs de formation existants : CARSAT, OPPBTP ...

Perspectives :

- Promotion des enjeux de santé au travail et de prévention des risques professionnels auprès des étudiants, des enseignants, des acteurs de l'apprentissage
- Elaboration d'un guide/glossaire en accompagnement du tableau des dispositifs de formation sur le champ de la prévention des risques professionnels en région Paca
- Réflexion sur l'ouverture d'une plateforme à destination des publics (employeurs et salariés pour diffuser et promouvoir les dispositifs de formation)

### **Commission technique n° 2 – QVT, maintien dans l'emploi**

« QVT, maintien dans l'emploi, transversalité des politiques de santé »

Thématique retenue : **Maintien dans l'emploi**

Participants : représentants de la FO, CGT, CPME, U2P, AGEFIPH

La commission s'est réunie 4 fois entre avril et décembre 2019 à la DIRECCTE.

La mission de cette commission consiste, après une phase d'inventaire des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle, des dispositifs d'accompagnement et des modalités de mise en œuvre de la région Paca, en l'analyse des données. Nécessité d'un travail commun pour dégager des priorités d'actions, promouvoir les dispositifs existants et élaborer des préconisations pour prévenir, notamment du risque de la désinsertion professionnelle des salariés (non Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi –BOE) susceptibles d'être rendus inaptes à leur poste de travail, du fait constitutif d'une usure professionnelle (pénibilité) ou de raisons de santé/maladie, en vue de la construction du PRST 4.

Méthodologie adoptée par les membres de la commission :

- Tableau listant des ressources/travaux/études/recommandations compilés et touchant certains aspects/volets de la PDP/MDE

Perspectives

- Investir tout ou partie des trois volets complémentaires :
  - o Un Axe/volet individuel basé sur le « parcours de l'individu » et abordant les aspects santé/compétence/métier : *statut ? aide ? sensibilisation/information ? compétences/ parcours professionnel ? diagnostic précoce ? absentéisme ? usure professionnelle/MCE ? aptitude/inaptitude ...*
  - o Un Axe/volet collectif autour de « l'entreprise et de la gestion de la prévention et préservation de la santé » et impliquant plutôt « employeur, DRH, IRP, MDT » : quelle politique de prévention ? information/sensibilisation ? gestion RH ? question du handicap et ses représentations, ...
  - o Un Axe/volet autour de la « coordination des acteurs » : c'est suivant les cas individuels 20 à 25 acteurs à mobiliser qui doivent se coordonner en matière de PDP : coordination médicale (*médecin conseil/médecin du travail/médecin traitant*), coordination technique (*dispositifs/aides*), financière (indemnités journalières, salaire, aides) et organisationnelle (aménagement du temps de travail, ...).

### **Commission technique n° 3 – Pilotage des ressources**

« Plan Régional de Santé au Travail, Tableau de bord de la santé au travail, études et recherches »

Thématique retenue : **Evaluation du PRST 3 et construction du PRST 4**

Participants : représentants de la CGT, FO, CPME, U2P

La commission s'est réunie 5 fois entre avril et décembre 2019 à la DIRECCTE.

La mission de cette commission consiste, sur la base du bilan à mi-parcours du PRST<sub>3</sub>, et des échanges en commission :

- d'élaborer des recommandations évaluatives pour l'évaluation finale du PRST<sub>3</sub>
- de participer à la construction du PRST<sub>4</sub>

Méthodologie adoptée par les membres de la commission :

– **concernant les recommandations évaluatives en vue de l'évaluation finale du PRST**

- Pour l'évaluation des actions, en complément des indicateurs propres à chacun des porteurs (détermination libre par les porteurs) seront demandés des indicateurs communs incontournables pour toutes les actions inscrites au PRST<sub>3</sub> permettant d'alimenter un bilan global de la politique régionale en santé au travail sur 3 niveaux d'évaluation : résultats, processus et effets (*travail en cours avec le CRES*)
- L'évaluation devra intégrer et mesurer les questions du financement et leur impact sur la réussite de l'action (PRST<sub>3</sub> et PRST<sub>4</sub>)
- En 2020 (second semestre) : première partie de l'évaluation de fin du PRST<sub>3</sub> confiée au CRES : des entretiens qualitatifs seront réalisés (*nombre et choix à déterminer*).
- En 2021 (premier semestre) : demande aux porteurs de mise à jour des évaluations à fin 2020 – synthèse globale par le CRES.
- Juin 2021 : bilan consolidé du PRST<sub>3</sub>

– **pour participer à la construction du PRST<sub>4</sub>**

- Etapes de construction du PRST<sub>4</sub> : processus et calendrier
  - **Septembre à décembre 2019** : faire ressortir des travaux des commissions TBST, 1, 2 et 4 les thèmes prioritaires du PRST<sub>4</sub>
  - **Décembre 2019** : proposition des orientations prioritaires par la commission 3
  - **Janvier à juin 2020** : écriture des fiches stratégiques régionales de niveau 1 (association PRS/PRSE ; identification et association des relecteurs des fiches : par thème ; cible : commissions, acteurs institutionnels, instances/ressources régionales) – Rédaction projet de fiches pour début mars (DIRECCTE) – Envoi aux relecteurs / Finalisation des fiches
  - **Juin 2020** : orientations du PRST<sub>4</sub> par les partenaires sociaux
  - **Septembre 2020 à janvier 2021** : finalisation des orientations et fiches stratégiques (à la lumière des orientations nationales des partenaires sociaux au COCT, GT nationaux, **données régionales actualisées au 30/11/2020** par un processus de mise à jour du Tableau de bord régional santé au travail) (Association PRS/PRSE)
  - **Décembre 2020** : Bilan provisoire du PRST<sub>3</sub>
  - **Janvier 2021 à mai 2021** : des recommandations aux porteurs de projet (critères d'entrée dans le PRST, recommandations méthodologiques et évaluatives)
  - **Juin 2021** : Bilan définitif du PRST<sub>3</sub>
  - **Juin 2021** : adoption du PRST<sub>4</sub> (validation CROCT des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels) – Lancement du PRST (communication)
  - **Juillet 2021 à novembre 2021** : appel à contribution aux porteurs
  - **Décembre 2021** : présentation des actions inscrites au PRST<sub>4</sub> (présentation CROCT et communication).

• **11 Thèmes proposés pour le PRST<sub>4</sub>**

1. Les ressources et données régionales de santé au travail
2. La transversalité entre les différentes politiques de santé (santé environnementale, santé publique, santé travail)
3. La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés et le maintien dans l'emploi
4. La formation et l'information comme levier de prévention des risques professionnels
5. La prévention des risques chimiques
6. La prévention du risque bruit
7. La prévention du risque routier
8. La prévention des chutes de hauteur
9. La prévention des TMS
10. La prévention des RPS
11. La qualité de vie au travail

	<p><b>Perspectives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour des indicateurs du TBST en 2020</li> <li>- <b>Chaque thème sera développé dans une fiche d'orientation stratégique</b> permettant de préciser l'analyse de situation (données, actions existantes sur ce thème, partenariats), les objectifs assignés, les types d'actions à inscrire au PRST4, les indicateurs communs à renseigner ...</li> </ul> <p><b>Commission technique n° 4 – Services de santé au travail</b>  « Fonctionnement des services de santé au travail et suivi des salariés »  Thématique retenue : <b>Accompagnement par les services de santé au travail des acteurs de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels</b>  Participants : représentants de la CGT, FO, CFE-CGC, CFDT, CFTC, U2P, MEDEF, CPME  La commission s'est réunie é fois entre mai et juillet 2019 à la DIRECCTE.</p> <p>La mission de cette commission devait consister, après avoir défini un cahier des charges précis, à réaliser un diagnostic auprès des employeurs « Comment susciter les intérêts des employeurs aux SST », de recueillir les données relatives aux fiches d'entreprises auprès des SSTI depuis 2010 et de promouvoir la santé au travail et les nouvelles attributions des SST suite au recensement. Nécessité d'un travail commun pour dégager des orientations pluriannuelles à fixer aux SST.</p> <p>Cependant, lors de la réunion du CROCT en date du 5 décembre 2019, il a été décidé que les travaux de la Commission n° 4 porteraient sur l'élaboration des CPOM 2<sup>ème</sup> génération.</p> <p>Méthodologie adoptée par les membres de la commission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer les nouveaux CPOM-cadre (pas de prorogation, ni de reconduction) et des fiches-actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1<sup>ère</sup> action prioritaire : maintien dans l'emploi des salariés et prévention de la désinsertion professionnelle</li> <li>o 2<sup>ème</sup> action prioritaire : champ d'action libre laissé aux SSTI mais l'action doit inclure les risques particuliers vis-à-vis des TPE. Les actions transversales des premiers CPOM sont maintenues, voire développées</li> </ul> </li> <li>- rencontrer les présidents et les directeurs des SSTI</li> <li>- construire des indicateurs de résultats communs</li> </ul> <p>Perspectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre et inscrire les actions des CPOM 2<sup>ème</sup> génération dans l'outil Oscars Travail au même titre que les actions du PRST 4</li> <li>- Organiser une réunion exceptionnelle du GPROCT en mars 2020 afin de valider la mise en œuvre des actions prioritaires des nouveaux CPOM (échéance 30 juin 2021)</li> <li>- Evaluation/bilan des CPOM (échéance 30 juin 2021).</li> </ul>
<p><b>GPROCT</b></p>	<p><b>16 mai 2019</b> (17 participants)  Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation des 4 commissions techniques du GPROCT (<i>cf. tableau des participants aux commissions techniques du GPROCT</i>) <ul style="list-style-type: none"> <li>o Commission technique 1 – Culture de prévention  « Prévention des risques professionnels, intégration de la santé au travail dans la formation initiale et continue »</li> <li>o Commission technique 2 – QVT, maintien dans l'emploi  « QVT, maintien dans l'emploi, transversalité des politiques de santé »</li> <li>o Commission technique 3 – Pilotage des ressources  « Plan Régional de Santé au Travail (PRST), Tableau de bord de la santé au travail (TBST), études et recherches »</li> <li>o Commission technique 4 – Services de santé au travail  « Fonctionnement des services de santé au travail et suivi des salariés »</li> </ul> </li> <li>2. Communication et visibilité du GPROCT/CROCT  Présentation du site internet « santé-sécurité-paca »</li> </ol> <p><b>7 novembre 2019</b> (20 participants)  Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation de l'avancement des travaux des commissions techniques du GPROCT <ul style="list-style-type: none"> <li>o Commission technique 1 – Culture de prévention  « Prévention des risques professionnels, intégration de la santé au travail dans la formation initiale et continue »</li> <li>o Commission technique 2 – QVT, maintien dans l'emploi  « QVT, maintien dans l'emploi, transversalité des politiques de santé »</li> </ul> </li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Commission technique 3 – Pilotage des ressources « <i>Plan Régional de Santé au Travail (PRST), Tableau de bord de la santé au travail (TBST), études et recherches</i> »</li> <li>o Commission technique 4 – Services de santé au travail « <i>Fonctionnement des services de santé au travail et suivi des salariés</i> »</li> </ul> <p>2. Suivi des services de santé au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation du bilan de l'activité 2018 des services de santé au travail</li> <li>o Présentation du bilan annuel des journées de formation des professionnels de santé sur la conduite de projet 2019 (Dispositif santé publique/santé travail, CRES)</li> <li>o Présentation de l'Instruction conjointe DGT-DRP sur les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) conclus avec les services de santé au travail interentreprises</li> </ul> <p>3. Elaboration de l'ordre du jour de la réunion du CROCT le 5 décembre 2019</p>
<b>GPROCT spécifiques</b>	<p><b>7 février 2019</b> (15 participants) Ordre du jour : Présentation des rapports parlementaires aux membres du GPROCT</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport d'enquête sur les maladies et pathologies professionnelles dans l'industrie et les moyens à déployer pour leur élimination (MM. BOROWCZYK et DHARREVILLE) <i>Présenté par M. DHARREVILLE, député des Bouches-du-Rhône et rapporteur de la commission d'enquête parlementaire menée avec J. BOROWCZYK</i> Questions-réflexion/Réponses-analyse</li> <li>2. Point d'information sur le rapport LECOCQ sur « la santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée »</li> <li>3. Point d'information sur le rapport FRIMAT – Mission relative à la prévention et à la prise en compte de l'exposition des travailleurs aux agents chimiques dangereux</li> </ol> <p><b>28 février 2019</b> (13 participants) Ordre du jour : schéma organisationnel des instances de santé au travail</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Restitution des travaux du groupe de travail du GPROCT</li> <li>2. Validation de la mise en place des commissions techniques</li> <li>3. Validation du cahier des charges « cadre » aux commissions techniques</li> <li>4. Validation du schéma organisationnel des instances de santé au travail de la région Provence Alpes Côte d'Azur</li> </ol>
<b>CROCT</b>	<p><b>13 juin 2019</b> (29 participants) Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation des 4 commissions techniques du GPROCT et de leurs orientations       <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Commission technique 1 – Culture de prévention</li> <li>b) Commission technique 2 – QVT, maintien dans l'emploi</li> <li>c) Commission technique 3 – Pilotage des ressources</li> <li>d) Commission technique 4 – Services de santé au travail</li> </ol> </li> <li>2. Présentation de l'étude universitaire sur « Les causes d'inaptitudes médicales en région PACA et Corse »</li> <li>3. Communication et visibilité du GPROCT/CROCT Présentation du site internet « santé-sécurité-paca »</li> </ol> <p><b>28 janvier 2020</b> – Report réunion plénière du 5 décembre 2019 (<i>journée d'action sociale</i>) Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation et validation des orientations des commissions techniques du GPROCT       <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Commission technique 1 – Culture de prévention</li> <li>b) Commission technique 2 – QVT, maintien dans l'emploi</li> <li>c) Commission technique 3 – Pilotage des ressources</li> <li>d) Commission technique 4 – Services de santé au travail</li> </ol> </li> <li>2. Présentation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) nouvelle génération</li> <li>3. Présentation du dispositif de prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi des travailleurs touchés par un problème de santé (<i>Expérimentation mise en place par l'Assurance Maladie, notamment dans les Bouches-du-Rhône</i>)</li> <li>4. Présentation des orientations 2020 sur la transversalité santé travail/santé publique/santé environnementale (<i>Liens PRST/PRS/PRSE</i>)</li> <li>5. Calendrier des instances CROCT/GPROCT 2020</li> </ol>

#### 4. Les perspectives du GPROCT pour l'année à venir et, le cas échéant, à plus long terme

- Finalisation des travaux des 4 commissions techniques du GPROCT et validation de leurs préconisations:
  - o Commission n° 1 – Culture de prévention  
Thématique retenue : la formation/information comme levier de prévention des risques  
Perspectives 2020 :
    - état des lieux/recueil des dispositifs de formation en matière de prévention des risques professionnels et de la promotion de la santé au travail.
    - élaboration d'un tableau synthétique des dispositifs de formation/information sur le champ de la prévention des risques
    - analyse des données du tableau
  - o Commission n° 2 – QVT, maintien dans l'emploi  
Thématique retenue : le maintien dans l'emploi  
Perspectives 2020 :
    - état des lieux/recueil des ressources/travaux/études/recommandations relatifs à certains aspects/volets de la PDP/MDE
    - élaboration d'un tableau synthétique des dispositifs de maintien dans l'emploi et analyse des données du tableau
    - investir tout ou partie des trois volets : « parcours de l'individu », « l'entreprise et la gestion de la prévention et préservation de la santé », « coordination des acteurs ».
  - o Commission n° 3 – Pilotage et ressources  
Thématique retenue : Evaluation du PRST 3 / Elaboration du PRST 4  
Perspectives 2020 :
    - bilan du PRST 3
    - élaboration de fiches stratégiques thématiques de niveau 1/orientations stratégiques régionales
    - préconisations de mise en œuvre pour l'élaboration du PRST 4 (respect du calendrier)
  - o Commission n° 4 – Services de santé au travail  
Thématique retenue fin 2019 pour 2020 : CPOM  
Perspectives 2020 :
    - élaboration de CPOM-cadre nouvelle génération
    - GPROCT exceptionnel sur la restitution des travaux de la commission en mars 2020
    - échéance : juin 2021
- Actualisation du Tableau de Santé de Santé au Travail – Décembre 2020
- Communication externe et interne du GPROCT :
  - o actualisation du site internet <http://www.sante-securite-paca.org>
  - o création d'un espace privé dédié aux membres du GPROCT/CROCT.